

# Introduction

## 1.1. Dénomination, sens et référence à l'épreuve du nom propre

Comme l'indique le titre, cet ouvrage collectif rassemble des chapitres écrits par différents spécialistes des sciences humaines qui ont pris le nom propre à la fois comme thème et comme outil d'analyse. Faute de pouvoir disposer aujourd'hui d'un accord sur une définition unitaire du nom propre, chaque auteur a délimité son domaine d'investigation en fonction des critères et des objectifs de sa discipline. Toutefois, en première approximation, ces contributions peuvent être classées en quatre groupes d'après leur problématique.

Un premier groupe de trois chapitres rappelle les principaux jalons qui ont marqué l'histoire du *nom propre* depuis ses origines dans la Grèce antique du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Frédéric Lambert (chapitre 1) remonte au grec *onoma*, « nom », à une époque où « les philosophes, rhéteurs et grammairiens » le définissent comme la plus petite unité vocale signifiante, dont les parties (lettres, syllabes) ne signifient rien par elles-mêmes. À côté de cet « atome » sémantique indécomposable, ces savants posent comme plus petite unité de sens autonome *logos*, composée d'au moins deux parties signifiantes, *onoma* et *rhèma*, dont la combinaison est indispensable pour distinguer le *vrai* du *faux*. Julie Brumberg-Chaumont (chapitre 2) retrace le transfert des problématiques du grec *onoma* au latin *nomen* qui se fait à travers quelques traductions et commentaires des textes grecs de l'Antiquité au Moyen Âge. L'enseignement qui regroupe les trois arts libéraux du *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) favorise les échanges entre ces trois « arts ». Ainsi les maîtres médiévaux prolongent-ils jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle les approches logicogrammationnelles de la catégorie du nom à travers une profusion de commentaires des textes fondateurs des philosophes et des grammairiens grecs et de leurs traductions latines. Il faut attendre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

pour qu'un « renouveau doctrinal » conduise à infléchir le problème du nom propre et de l'individuation, sans toutefois y renoncer, comme le montre Julie Brumberg-Chaumont (chapitre 3).

Un second groupe réunit quatre chapitres consacrés à la problématique logique du nom propre, fondée sur l'interaction entre la nomination et le jugement. Selon Martine Pécharman (chapitre 4), *La Logique de Port-Royal* (1662) donne une première clé en situant les dénominations au niveau des objets de pensée (les idées) et parallèlement dans les mots, ces « signes » qui les expriment dans le langage. Il suit que l'on a deux types de signes pour deux types d'idées et que l'on utilise deux types de noms, les noms propres et les noms communs (Npr/Nc) : Socrate est le signe de l'idée singulière « Socrate » et le mot *Socrate* fonctionne dans la langue courante à la fois comme le signe de l'idée « Socrate » et comme le nom de l'individu Socrate. On peut s'interroger sur ce parallélisme, peut-on dire en effet que l'on a « deux types de choses » comme on a deux types d'idées ?

Une deuxième clé est le jugement. C'est en effet dans le cadre de la proposition logique exprimant un jugement vrai ou faux que prospère aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles une problématique du nom propre mettant en jeu celles du sens et de la référence exploitées par Mill *via* les notions de dénotation et de connotation (1843). Comme le montre Béatrice Godart-Wendling (chapitre 5), elles explicitent la transition entre le nom propre défini dans sa relation à son porteur et le nom propre sujet d'une proposition vériconditionnelle. Instrument d'individuation, le seul trait sémantique qui caractérise le nom propre est l'unicité de ce qu'il nomme quelle que soit sa forme. Toutefois, si l'observation est juste, elle ne peut rendre compte de la morphologie complexe de certains noms propres non dénuée de sens possibles, indépendamment de leur propriété monoréférentielle. Les deux chapitres suivants se concentrent sur le nom propre confronté à la logique. Denis Vernant (chapitre 6) décrit le déplacement théorique intervenu de Gottlob Frege à Bertrand Russell. François Rivenc (chapitre 7) change de perspective. Il questionne la sémantique de la référence à des individus qui s'est développée à partir du tournant pragmatique de la philosophie du langage avec les travaux de Strawson et Quine jusqu'au modèle alternatif causal de la désignation rigide de Kripke.

Selon Frege, le Np est un signe linguistique représentant un objet particulier. Il peut s'agir d'un *nom simple* comme *Platon* ou d'une périphrase renvoyant à un trait distinctif du personnage (*le célèbre philosophe athénien*). Russell [RUS 05], pour sa part, soutient qu'une description définie ne peut être qu'une construction conceptuelle purement prédicative. En logicien, il procède à une réduction drastique des candidats au statut de nom propre et dissout l'apparence grammaticale des descriptions définies qui s'avèrent être *in fine* « purement prédicatives » une fois démembrées dans leur forme logique. C'est ainsi que la description définie « l'actuel roi de France », dans la

proposition « l'actuel roi de France est chauve », exprime 1) une condition d'existence : « il y a un roi de France », 2) une condition d'unicité : « il existe au plus un individu qui est actuellement roi de France ». Au total, Russell ne distingue que trois types de « noms propres authentiques » : 1) le nom propre « personnel », dont le porteur a une connaissance immédiate ; 2) le pronom personnel *je*, suivant en cela Frege au motif que le locuteur qui prononce ce mot se désigne lui-même ; 3) *ceci*, qui s'applique directement à un objet « sans décrire l'objet ». Willard Van Orman Quine [QUI 60] suivra le cheminement de Russell (1905) sans reprendre cependant sa conception de la référence. Il emprunte à la logique toute sa capacité théorique en jouant sur la fonction du prédicat et substitue au nom propre *Socrate* une description, *l'objet qui socratise*, formée à partir du prédicat *socratise* et vrai d'un seul individu – *Socrate* étant un terme général vrai tout juste d'un objet. Au lieu d'occuper la place d'une variable, *Socrate* sous la forme linguistique du verbe *socratiser* est devenu terme général vrai ou non d'un objet.

Avec Strawson, Quine, Kripke et leurs successeurs, la fonction de référer dans le langage à un individu distinct dans un monde extérieur prend le pas sur l'analyse sémantique du Np en tant qu'extension d'un concept de sens défini. La désignation d'un individu au moyen d'un nom qui en fixe l'identité conduit Kripke à proposer une nouvelle conception du Np comme *désignateur rigide* qui stipule l'imposition d'un nom et sa transmission par une chaîne causale. Mais, « la notion théorique de rigidité », conclut François Rivenc, laisse en suspens bien des questions à méditer concernant « la référence des noms propres ».

Un troisième groupe se compose de quatre chapitres dont les auteurs adoptent chacun une conception du nom propre dépendant de leur domaine de spécialité. Au chapitre 8, Bernard Bosredon et Irène Tamba analysent de manière contrastive les noms de *rues* et les *titres* de tableaux. Leur but est de dégager les règles de composition et les modes d'individuation que ces microdomaines de dénomination imposent. La néologie<sup>1</sup> est un autre angle d'approche instructif pour aborder les systèmes de dénomination des « groupes sociaux », comme le montre l'étude des « noms des partis politiques » de Michelle Lecolle au chapitre 9. Les rapports entre nom et individu peuvent-ils être éclairés paradoxalement par le tabou qui pèse sur un nom ? Telle est la question que pose Pierre-Emmanuel Moog au chapitre 10, en examinant comment tout au long de la Bible hébraïque on « nomme Dieu », pour contourner l'interdiction d'en invoquer « le nom ineffable ». Lorsqu'il s'agit d'individus humains, leur dénomination dépend de multiples facteurs sociologiques, variables selon les cultures et les systèmes de régulation institutionnels. Laurent Barry en donne un aperçu (chapitre 11) à travers

---

1. Dans [BAL 12], V. Balnat et C. Gérard précisent que « ce numéro [des *Cahiers de lexicologie*] entend contribuer à combler une lacune ». Car, constatent-ils, « en linguistique la relation entre néologie et noms propres a rarement été considérée pour elle-même ».

la logique de transmission du nom de famille en Occident. Les individus apparentés sont groupés sous un même nom, selon des principes fondamentaux de filiation et d'alliance. Deux autres exemples, tirés l'un de la Chine antique, l'autre des Peuls du Cameroun, illustrent la contribution des noms que reçoit un individu à son intégration dans une certaine communauté d'une part et à son identité personnelle de sa naissance à sa mort d'autre part.

Enfin, les deux derniers chapitres sont consacrés aux perspectives qu'ouvrent les nouvelles technologies sur la dénomination, le sens et la référence des noms propres. Au chapitre 12, Damien Nouvel montre que, dans le traitement automatique des langues (TAL), les noms propres ont été rattachés aux « entités nommées », « gamme d'expressions référentielles liées à des bases de connaissances » et servant à « la recherche d'informations dans les textes ». La représentation numérique des noms propres par rapport à celle des autres types d'entités nommées jette un éclairage sur les propriétés linguistiques qui permettent de reconnaître et d'interpréter les noms propres dans leur contexte d'usage.

Le chapitre 13 fait le tour de la question du nom propre et de la (dé)nomination en croisant les apports des neurosciences cognitives et de la linguistique. Dans une première section, Frédéric Isel présente les résultats expérimentaux obtenus dans les neurosciences cognitives du langage grâce au développement de deux techniques d'imagerie cérébrale. En donnant accès aux circuits neuronaux, ces deux techniques font apparaître la complexité et l'étendue de ces réseaux neuronaux et de leurs processus dynamiques, dans le traitement neurofonctionnel des noms propres comparé à celui des noms communs. Dans une deuxième section, Karin Heidlmayr montre que les dysfonctionnements étudiés en psychologie cognitive confirment l'existence de certaines caractéristiques qui suggèrent « une possible ségrégation neurofonctionnelle » dans le traitement de divers types de noms propres et de noms communs. Dans une troisième section, Georgeta Cislaru s'interroge sur le parti que les linguistes ou les philosophes du langage pourront tirer d'une connaissance de l'activité neurocérébrale pour l'instant limitée à l'étude de quelques cas plutôt qu'aux noms propres et aux noms communs en tant que catégories lexicogrammaticales.

Le simple fait de répartir en quatre groupes les treize chapitres de l'ouvrage met au jour la dichotomie fondamentale qui le traverse. Les auteurs, en effet, étudient les noms propres en se basant sur deux relations : celle « d'un nom à la chose nommée » et celle « d'un prédicat à ce dont il est vrai », pour reprendre la distinction de Peter Geach [GEA 62, p. 50]. En fait, la majorité des chapitres, soit neuf sur treize, s'appuie sur la relation d'un nom propre à un individu nommé, dans différents domaines de spécialité, allant de la genèse historique de la catégorie du nom propre (premier groupe de trois chapitres) aux technologies qui en renouvellent le traitement en TAL (chapitre 12) et dans les neurosciences cognitives (chapitre 13). Cette relation de dénomination sous-tend également les différentes approches des noms propres dans les

quatre chapitres du troisième groupe, constituant le foyer d'une sémantique lexicale du nom propre, qui prévaut dans la plupart des sciences humaines.

La seconde relation « d'un prédicat à ce dont il est vrai » est le foyer d'une sémantique logique, vériconditionnelle, de la proposition, assimilée à une *phrase assertive*. Rien d'étonnant dès lors à ce que, dans cet ouvrage, elle reste l'apanage des logiciens et des philosophes du langage. Et, de fait, quel que soit le cadre théorique, les quatre chapitres du second groupe s'accordent sur la définition du nom propre comme le terme sujet lié au terme prédicat dans l'unité sémantique que forme une proposition, vraie ou fausse.

Mais, alors, à quoi tient la confusion entre ces deux relations ? Aristote en donne une première raison : la tendance naturelle à prendre les noms pour les choses dénommées, qu'il dénonce dans *Les Réfutations sophistiques* :

« Puisqu'il n'est pas possible d'apporter les objets eux-mêmes quand nous discutons, mais que ce sont les noms (*onomata*) que nous utilisons comme symboles à la place des objets, nous pensons que ce qui arrive dans le cas des noms arrive aussi dans le cas des objets, comme dans le cas des cailloux. Mais il n'en est rien. »<sup>2</sup> [ARI 95, 165a]

Les noms étant employés à la place des objets dont on discute, leurs propriétés sémantiques tendent à se confondre. Aristote, on le voit, ne considère les *noms* que comme des *symboles* vocaux. Il y a ce qui se passe dans le cas des choses et ce qui se passe dans le cas des noms. Aristote reconnaît cette erreur en se bornant à l'expliquer par une analogie avec celle entre les cailloux qui servent à compter et le nombre qui coïncide avec celui des choses comptées. Ce rapprochement aide toutefois à comprendre ce qu'étaient les noms pour les premiers philosophes de la Grèce antique. Ils tenaient la place des choses dans le langage utilisé comme instrument de la connaissance humaine du réel. À ce stade, les noms valent seulement pour les objets dont nous discutons. Ils en sont les substituts nominaux nécessaires dans la mesure où il est impossible d'introduire dans nos discours les objets eux-mêmes. On est encore en deçà de la « vue simpliste du mot » comme « le lien qui unit un nom à une chose » que dénoncera au XX<sup>e</sup> siècle Saussure [SAU 16, p. 97]. Il ne s'agit que du symbole vocal employé pour la chose dont on « discute ». Pour rudimentaire que soit la conception d'*un nom valant pour une chose*, elle n'en constitue pas moins le soubassement gréco-latin sur lequel vont se construire la sémantique et la grammaire de la dénomination dans la tradition philosophique et linguistique occidentale. Comment ne pas évoquer

---

2. Aristote clôt ainsi le débat laissé ouvert par dans le *Cratyle* [PLA 99] à propos de la capacité des *noms* à révéler *l'essence des choses*. Les noms ne sont pas des instruments mais des symboles, dont la forme et la signification dépendent des propriétés des objets (voir le chapitre 1).

ici la satire des projets académiques dans les *Voyages de Gulliver*<sup>3</sup> ? Swift [SWI 24] imagine une réforme baroque reposant sur l'interversion des rapports entre les mots et les choses :

« Il est clair en effet que chaque mot prononcé provoque une atteinte de nos poumons par corrosion ; il contribue en conséquence à raccourcir nos vies. On proposait donc, chaque mot n'étant que le nom d'une chose, que dans un souci de commodité accrue chacun transporte les objets nécessaires pour exprimer l'affaire particulière l'occupant. »

Tant pis, pour le « petit inconvénient » d'un tel mode d'expression, ironise Swift :

« Si les affaires courantes d'un homme sont importantes et de genres différents, il sera obligé de porter sur son dos un fardeau d'objets proportionnel à moins de disposer d'un ou deux solides domestiques. »

L'absurdité de la proposition ne montre-t-elle pas *a contrario* que le nom a un double statut ? D'une part, celui de délimiter des connaissances partageables par les membres d'une même communauté humaine. D'autre part, celui d'un *mot*, en tant qu'unité lexicale et grammaticale d'une langue. La première relation qui unit le nom et l'objet nommé correspond à ce que Saussure dénonce dans le *Cours de linguistique générale* [SAU 16] comme « la conception superficielle du grand public » qui « ne voit dans la langue qu'une nomenclature », « c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses » [SAU 16, p. 97]. Aussi en propose-t-il une réanalyse en introduisant une nouvelle unité « double », le *signe linguistique*. Celui-ci « unit non une chose et un nom, mais un *concept* ou *signifié* et une *image acoustique* » ou *signifiant* [SAU 16, p. 98]. En considérant le langage comme un *système sémiotique*, la *langue*, qu'il oppose au *discours*, Saussure vise à définir le sens des *signes* comme des *valeurs différentielles* inhérentes au lexique d'une langue [SAU 16, p. 162], plutôt que comme des *mots* dont le sens tient au rapport entre les noms et les choses. Mais, dans la mesure où le *signe* et le *signifiant* saussuriens correspondent formellement aux mots, la sémiotique de Saussure reste tributaire d'une sémantique lexicale, où le lien entre nom et chose, loin d'être coupé, demande à être explicité. Car :

« Le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose d'essentiel dans le mécanisme de la langue. » [SAU 16, p. 154]

C'est ici qu'intervient une bifurcation cruciale entre *nom propre* et *nom commun* (ou *appellatif*). L'analyse d'un nom commun peut se faire sur le modèle d'un signe :

---

3. Voir la troisième partie, chapitre V, où Gulliver relate sa visite à la grande Académie de Lagado, capitale de l'île imaginaire qu'il baptise Balnibarbi.

sa forme coïncide avec le signifiant et son sens avec le signifié conceptuel. En revanche, le nom propre ne saurait être conçu sur le modèle d'un signe linguistique, puisqu'il unit un individu à un nom, et pas un signifiant à un signifié.

Si nous remontons aux sources grecques du *nom* (*onoma*), nous voyons qu'il monopolise les débats des philosophes où le *mot* ne trouve pas place<sup>4</sup>. Ce sont les grammairiens d'Alexandrie, entre les II<sup>e</sup> siècles avant et après notre ère, qui vont faire du *mot* (*lexis*) une partie (*meros*) d'une unité discursive (*logos*) et élaborer une liste des *parties* du discours et des règles de leur construction grammaticale et sémantique. Le nom (*onoma*) acquiert ainsi le statut de première partie du discours, dont l'union est obligatoire avec une deuxième partie essentielle, le *rhéma* (aujourd'hui le *verbe*), pour former le plus petit *logos*, soit une *phrase minimale*, dans la typologie linguistique actuelle. De là l'ambivalence du *nom*, à la fois dénomination (*name*) liée à l'objet nommé et classe de mots (noms substantifs, *nouns*) liée au système lexical et grammatical d'une langue. Comme le montrent les trois groupes de chapitres, la relation de dénomination sous-tend la majorité des travaux sur les *noms propres*, alors que le *nom commun* constitue l'unité lexicale et grammaticale de base pour les descriptions des langues et les théories linguistiques.

Récapitulons. Il est indéniable que les noms propres sont des *mots* et qu'ils appartiennent à la catégorie grammaticale des *noms substantifs*, dont ils partagent la plupart des critères de définition, d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique. Mais un nom propre est un mot irréductible à un *signe* couplant un *signifiant* à un *signifié*, en tant qu'unité du système sémiotique de *la langue* que Saussure oppose aux usages sociaux de *la parole*. D'où la marginalisation du nom propre par rapport au nom commun dans les grammaires et dans les dictionnaires français monolingues<sup>5</sup>. En revanche, la question du sens d'un nom propre est une préoccupation majeure des logiciens et des philosophes du langage dans le cadre d'une proposition dont il contribue à déterminer la valeur de vérité, en fixant sa portée particulière, c'est-à-dire sa *référence*.

En France, c'est en transposant à la sémantique du nom la distinction entre *sens* et *référence* que Georges Kleiber, dans les années 1980, ouvre le chantier linguistique de la dénomination et du nom propre. Sa thèse de 1981, « Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres » [KLE 81], est en effet centrée sur les mécanismes

4. Voir *infra* (chapitre 1 de Lambert). C'est de l'établissement et de la transmission des œuvres anciennes manuscrites qu'est née une réflexion théorique des philologues sur les catégories grammaticales de la langue écrite grecque entre les II<sup>e</sup> siècles avant et après notre ère.

5. Les noms propres sont traités dans des dictionnaires thématiques spécialisés ou dans des encyclopédies. *Le Petit Robert 2 : dictionnaire des noms propres*, 1994, reste une tentative isolée dont A. Rey souligne les difficultés par rapport au dictionnaire de langue. Face au nombre foisonnant des « réalités individuelles » mouvantes que les noms propres servent à nommer mais pas à « définir », il a fallu recourir au critère discutable de la *notoriété* pour dresser « un répertoire des noms propres les plus nécessaires » (préface, XI-XII).

linguistiques de la *référence* limitée à un *individu* en laissant de côté la généralité et la quantification, dans le sillage de Strawson, « On Referring » [STR 50]. Puis, en 1984, dans l'article « Dénomination et relations dénominatives » de la revue *Langages* n° 76 consacrée à la *dénomination*, Kleiber [KLE 84] revoit la référence à individu qui caractérise le nom propre à la lumière de la relation entre *nom* et *individu*. Ainsi observe-t-il qu'un « nom propre » et « un nom commun » peuvent référer à un même individu, mais suivant des modes de référenciation spécifiques. Le nom propre réfère « nommément » à un individu, auquel il est attaché, alors qu'un nom commun réfère à un concept défini lexicalement. Et ce nom est applicable et donc commun à tout individu qui tombe sous la définition lexicale d'un tel concept. Mais pour référer à des individus distincts, ce nom commun doit entrer dans un groupe ou syntagme nominal avec des déterminations qui en ajustent la portée. C'est alors un groupe nominal (GN) qui réfère aux individus tombant sous le concept dont ils tirent et partagent le nom. À l'inverse, la modification d'un Npr par des déterminants nominaux change la référence standard d'un Npr.

Kleiber part du rapprochement que font les philosophes et les logiciens entre les *noms propres* et les *descriptions définies* en se fondant sur leur fonction caractéristique de désignation d'un individu particulier. Ce pas sémantique « référentiel » engage l'étude du nom propre sur une voie énonciative et pragmatique, qui ébranle les fondements lexicaux et syntaxiques de la sémiotique et de la sémantique linguistique. En passant du *signe-mot*, unité de base de l'analyse lexicographique et grammaticale, au *syntagme* ou *groupe nominal*, constituant de l'unité syntaxique et sémantique qu'est *la phrase*, Kleiber ouvre une brèche dans le système clos de la sémiotique saussurienne<sup>6</sup>.

Dans un manuel en deux volumes, *Semantics I, II*, de plus de 500 pages, paru aux Presses universitaires de Cambridge en 1977 [LYO 77], John Lyons présente en introduction quelques concepts généraux qui nécessitent une définition préalable à toute étude du sens ou de la signification, afin de s'orienter dans le dédale terminologique

---

6. Voir [SAU 16, p. 97]. Rappelons que le *Cours de linguistique générale* (CLG) de Saussure (1916) rejette « la conception superficielle du grand public » qui « ne voit dans la langue qu'une nomenclature » [SAU 16, p. 34], « c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses » [SAU 16, p. 97]. Et, c'est pour couper « le lien qui unit un nom à une chose » que Saussure introduit une nouvelle unité, le « signe », associant un *signifiant* ou *image phonique* à un *signifié* ou *image conceptuelle*, dans le but de dégager les *valeurs différentielles* inhérentes au système lexicoconceptuel des langues humaines [SAU 16, p. 162]. De même que l'étude de la deixis a entraîné « l'abrogation du dogme saussurien langue-discours » et « l'avènement de la pragmatique » [KLE 84, p. 4], le nom propre en tant que dénomination greffe « la désignation d'un être ou d'une chose extralinguistique sur un système lexical composé de signes à valeur strictement différentielle » [KLE 84, p. 77]. Certaines critiques ont donc assimilé indûment le *nom propre* à un *signe* qui aurait un *signifiant* mais pas de *signifié*, alors que *la dénomination* se donne comme un mode d'expression qui réfère à un individu sans passer par un *signifié conceptuel*.

des théories<sup>7</sup>. Ainsi commence-t-il par définir *sens* et *référence*, qu'il considère comme une « dichotomie désormais classique » :

« Le terme “référence” (*reference*) [...] indique le rapport entre une expression et ce que cette expression désigne ou représente une fois énoncée. » [LYO 78, p. 143]

« Le sens (*sense*) relie les mots ou les expressions d'une langue indépendamment de la relation, s'il y en a une, qui existe entre ces mots ou ces expressions et leurs référents. » [LYO 78, p. 167-168]

Et Lyons étudie la (dé)nomination (*naming*) dans *Semantics I*, au chapitre VII intitulé « Référence, sens et dénotation », où la *dénotation* est une relation intermédiaire entre le sens et la référence :

« La “dénotation”, comme le sens, est une relation qui au contraire s'applique aux lexèmes et reste valable en dehors des contextes. » [LYO 78, p. 169]

Prenons par exemple le peintre Turner. Le nom *Turner* est un *lexème*, grammaticalement un nom. Il s'applique au même peintre que la description définie *le peintre de la lumière* de la forme <art. déf. GN>. De ce fait, sa dénotation est construite au niveau du système lexical d'une langue, mais se conserve au niveau référentiel. En revanche, la description définie *le peintre de la lumière* est un GN dont la référence est construite au niveau de l'énoncé par des « expressions contextualisées ». Npr et description définie s'équivalent et sont donc interchangeables du point de vue référentiel. En revanche, l'ajout de déterminations contextuelles est susceptible de modifier la dénotation d'un nom propre, comme lorsque l'on qualifie quelqu'un de *second Turner* ou de *Turner de la littérature*.

---

7. Lyons propose une terminologie à visée pratique sans prétention théorique, afin de situer la sémantique dans le cadre plus général de la sémiotique (étude des systèmes de signaux humains et non humains) en faisant « une synthèse de ce qu'ont dit les éthologues, les psychologues, les philosophes, les anthropologues et les linguistes sur le sens et la communication » [LYO 78, p. 7]. Cette attitude pragmatique fournit une sorte de métalangue didactique donnant accès aux usages techniques d'un terme comme *dénotation* chez Frege, Mill et autres philosophes. Mais elle ne permet pas une analyse critique du concept de *dénotation*. Pour Geach [GEA 62], le terme de *dénotation* recouvre en fait deux relations : l'une, qu'il appelle *dénomination indépendante*, attache un *nom* à un *objet*, l'autre, dite de *référence*, attache un *prédicat* à un *sujet*. Par ailleurs, ce type de terminologie pose des problèmes de traduction, dans la mesure où elle est tributaire du langage courant. Ainsi, en anglais, *proper name* est relié comme *name* à *naming, to name*, « nommer », alors que *common noun*, « nom commun », est relié au terme grammatical *noun* désignant la « partie du discours » du substantif. Le français *nom* est ambivalent. Selon les contextes, il équivaut à *name* ou à *noun*.

Il apparaît ainsi que la distinction entre *sens* et *référence* a d'abord marqué un tournant épistémologique (Frege, 1892 [FRE 09]), puis logique au XX<sup>e</sup> siècle (Russell, 1905 [RUS 05] ; Wittgenstein, 1921 [WIT 61]). À la fin des années 1970, l'implantation de la référence en linguistique a renouvelé l'approche sémantique et syntaxique des noms propres, des noms communs et des expressions référentielles à des individus semblables ou particuliers [KLE 81].

L'individu constitue donc un élément clé de la problématique moderne de la référence, qui prend en quelque sorte le relais des débats des maîtres médiévaux autour des *noms*, de *l'individuation* et des *universaux*<sup>8</sup>. Strawson donne le coup d'envoi, avec son article « On Referring » [STR 50], où il présente quatre sortes d'expressions communément utilisées pour mentionner ou référer à quelque individu, dans ce qu'il appelle « un usage uniquement référentiel » (*uniquely referring use*). Il s'agit des « pronoms démonstratifs singuliers ; des noms propres (par exemple “Venise”, “Napoléon”, “John”) ; des pronoms personnels ou impersonnels (“it”) ; de syntagmes commençant par l'article défini suivi d'un nom singulier qualifié ou pas (par exemple “la table”, “le vieil homme”, “le roi de France”) » [STR 50, p. 320]).

Jean-Claude Pariente fait un pas théorique dans *Le Langage et l'individuel* [PAR 73], en rapprochant les expressions référentielles du langage ordinaire des « termes singuliers » du langage logique, « censés avoir pour référence un seul et unique objet » [PAR73, p. 60]. Ces termes se répartissent en trois groupes corrélés à trois sortes d'expressions équivalentes du point de vue de leur référence : « les descriptions définies, comme “le philosophe qui a bu la ciguë” » ; « les noms propres comme “Socrate”, mais aussi comme “Pégase ou Cerbère”, qui ne se rapportent pas à un existant ». Le troisième groupe que Pariente appelle « les indicateurs » (« ceci », « je », « ici », « maintenant ») correspond aux déictiques (pronoms démonstratifs et personnels des grammaires scolaires) [PAR 73, p. 58-60]. Il exclut des termes singuliers les « expressions indéfinies » comme « quelqu'un », « une sentinelle », en précisant que ces expressions « désignent bien un objet unique, mais sans l'identifier dans sa particularité, sans le distinguer à l'intérieur d'une classe » [PAR 73, p. 60]. Le rapprochement entre les termes singuliers de la logique et les expressions référentielles des langues naturelles ne tient pas seulement à la désignation d'un « objet unique », mais aussi au parallélisme entre la nécessité de « l'identifier dans sa particularité » et celle de « le singulariser à l'intérieur d'une classe ». Pariente propose, en conséquence, de les réunir dans une même catégorie fonctionnelle sous le terme d'*opérateurs d'individualisation*.

C'est ce terme technique qui a attiré fortuitement notre attention sur un troisième ouvrage, *L'Individuation, à la lumière des notions de forme et d'information* [SIM 13]

---

8. Voir [LIB 14] et *infra*, chapitres 2 et 3 de J. Brumberg-Chaumont.

de Gilbert Simondon (1924-1989), tiré d'une thèse de philosophie soutenue en 1958<sup>9</sup> [SIM 05]. À notre surprise, la théorie générale de l'individuation de Simondon ignorait complètement le langage, à l'encontre des courants philosophiques de son époque qui lui accordaient une place prépondérante. Ignorance réciproque, d'ailleurs. Ni Strawson ni Pariente ne font la moindre allusion au système de l'individuation de Simondon. Et pourtant, les « opérateurs d'individualisation » définissent bien une fonction, conformément au postulat théorique de Simondon qui enjoint « de connaître l'individu à travers l'individuation, plutôt que l'individuation à partir de l'individu » [SIM 13, p. 24]. Mais, dans *Le Langage et l'individuel*, Pariente présente l'individualisation comme le passage « du niveau des classes et des concepts à celui des individualités » [PAR 73, p. 58]. Simondon rompt avec une telle conception logicolexicale de l'individualisation, qu'il présente comme le résultat de deux individuations successives :

« L'individualisation, qui est l'individuation d'un être individué, résultant d'une individuation, crée une nouvelle structuration au sein de l'individu. » [SIM 13, p. 261]

La définition de l'individualisation que propose Simondon n'est-elle pas plus apte à rendre compte des deux modes d'individuation à l'œuvre dans les langues que « les trois voies d'individualisation » de Pariente [PAR 73] au moyen de trois « opérateurs » : « les indicateurs et les noms propres d'un côté, les descriptions définies de l'autre » [PAR 73, p. 58] ? Elle apporte, nous semble-t-il, un argument en faveur de Buysens [BUY 73]. Selon ce dernier, en effet, le nom propre ne se définit pas « comme étant propre à un individu ; mais on doit le définir comme un nom servant à distinguer certains des individus ayant le même nom commun » [BUY 73, p. 29]. Point de vue que, pour notre part, nous avons adopté et désigné au moyen d'un néologisme : *une signalétique* (voir *infra*, chapitre 8, B. Bosredon, I. Tamba). Toutefois, si le terme est nouveau, la question de l'individuation est plus ancienne. J. Brumberg-Chaumont (*infra*, chapitre 2, section 2.1) en retrace « l'émergence au XII<sup>e</sup> siècle, à côté de la querelle des universaux », en indiquant que « la question de l'individualité, conçue dans les termes d'une *différence interindividuelle*, est absente des grandes traditions philosophiques antiques ». Ainsi, ne trouve-t-on chez Aristote que des « individus sans individualité ».

Tel n'est pas le cas de Buysens [BUY 73], qui lie l'individuation à deux types de dénomination : « les individus ayant le même nom commun » sont semblables les uns aux autres. Leur donner un nom propre permet de les différencier les uns des autres.

---

9. [SIM 13] renvoie à l'édition en un seul volume de la thèse principale de Simondon, dont trois parties avaient été publiées séparément : « L'individu et sa genèse physico-biologique » [SIM 64] ; « L'individuation psychique et collective » [SIM 89] ; et une première édition partielle parue en 2005 [SIM 05]. S'y ajoute l'ébauche d'une *Histoire de la notion d'individu*. Voir la présentation générale de l'œuvre de Simondon par J.-Y. Château [CHA 08].

On peut donc expliquer le fonctionnement référentiel des noms propres en transposant aux langues la définition de l'individualisation comme « l'individuation d'un être individualisé », sauf qu'il s'agit ici d'un « être nominal » qui tient lieu des objets qu'il sert à individuer dans et à travers les langues.

Le nom propre ainsi redéfini devrait fournir un nouvel instrument pour répondre aux problèmes posés par la dénomination et l'individuation dans l'usage référentiel des langues.

## I.2. Bibliographie

- [ARI 95] ARISTOTE, *Les réfutations sophistiques*, Vrin, Paris, 1995.
- [ARN 92] ARNAUD A., NICOLE P., *La logique ou l'art de penser : la logique de Port-Royal*, Tel, Gallimard, Paris, 1992.
- [BAL 12] BALNAT V., GÉRARD C. (DIR.), « Néologie et noms propres », *Cahiers de Lexicologie*, n° 113, 2012.
- [BUY 73] BUYSENS E., « Les noms singuliers », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 28, p. 25-34, 1973.
- [CHA 08] CHÂTEAU J.-Y., *Le vocabulaire de Gilbert Simondon*, Ellipses, Paris, 2008.
- [FRE 09] FREGE G., « Sur le sens et la référence », dans *Philosophie du langage. Signification, vérité et réalité*, p. 51-84, Vrin, Paris, 2009.
- [GEA 62] GEACH P.T., *Reference and Generality*, Cornell University Press, Ithaca & Londres, 1962.
- [KLE 81] KLEIBER G., Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres, *Recherches Linguistiques n° VI, Études publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz*, Klincksieck, Paris, 1981.
- [KLE 84] KLEIBER G., « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, n° 76, p. 77-94, 1984.
- [LIB 14] LIBERA A. de., *La querelle des universaux. De Platon à la fin du Moyen-Âge*, Points, Paris, 2014.
- [LYO 77] LYONS J., *Semantics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1977.
- [LYO 78] LYONS J., DURAND J., KOSKAS E., *Éléments de sémantique*, Larousse, Paris, 1978.
- [PAR 73] PARIENTE J.-C., *Le langage et l'individuel*, Armand Colin, Paris, 1973.
- [PLA 99] PLATON, *Cratyle*, Paris, Flammarion, 1999.
- [QUI 60] QUINE W.V.O., *Word and Object*, MIT, Cambridge, 1960.
- [RUS 05] RUSSELL B., « On Denoting », *Mind*, vol. 14, n° 56, p. 479-493, 1905.

- [SAU 16] SAUSSURE F. de., *Cours de linguistique générale*, Librorium Editions, Paris, 1916.
- [SIM 05] SIMONDON G., *L'individuation, à la lumière des notions de forme et d'information*, Editions Jérôme Millon, Grenoble, 2005.
- [SIM 13] SIMONDON G., *L'individuation, à la lumière des notions de forme et d'information*, Editions Jérôme Millon, Grenoble, 2013.
- [SIM 64] SIMONDON G., *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1964.
- [SIM 89] SIMONDON G., *L'individuation psychique et collective : À la lumière des notions de forme, information, potentiel et métastabilité*, Editions Aubier, Paris, 1989.
- [STR 50] STRAWSON P.F., « On Referring », *Mind*, vol. 59, n° 235, p. 320-344, 1950.
- [SWI 24] SWIFT J., *Les voyages de Gulliver*, Culturea, 2024.
- [WIT 61] WITTGENSTEIN L., *Tractatus logico-philosophicus*, Gallimard, Paris, 1961.